

COMPTE RENDU DE LA VISITE DU 14 NOVEMBRE 2015

VISITE HAMEAUX BAYOLLE LE BAS ET BAYOLLE LE HAUT

Lieu : Bayolle le Bas (de 10 h à 11 h) et Bayolle le Haut (de 11 h à 12h30)

Présents : Antje AUBERT, Ludovic RASTOUT, Jean-Jacques VALLA

C'est sous un soleil agréable que nous avons fait la visite des hameaux Bayolle le Bas et Bayolle le Haut le samedi, 14 novembre 2015.

Bayolle le Bas

Nous avons rencontré un à deux représentants (6 personnes en tout) de chacune des 4 familles que compte le hameau.

Le rendez-vous était donné devant les premières maisons en arrivant sur Bayolle le Bas. Toute la discussion s'est finalement déroulée à cet endroit. En discutant, on a constaté que c'était la première fois que le conseil de quartier rendait visite à cette partie du hameau Bayolle.

Eclairage : Pas besoin d'un éclairage public, il y a des installations personnelles sur certaines maisons permettant d'éclairer à l'extérieur et sur la route en cas de besoin. Il y aurait besoin éventuellement d'un **éclairage à détection (solaire car il y a le problème d'amener le courant ?) par la commune** dans le virage avant la montée vers les vergers afin de limiter le nombre de squatteurs qui s'y installent souvent la nuit « pour être tranquilles » (voir ci-après problématique des squatteurs).

Squatteurs : Dans le virage avant la montée vers les vergers, il y a souvent des squatteurs, notamment la nuit, qui laissent leurs déchets sur place. Peut-on éventuellement y **installer des poubelles publiques** afin de donner la possibilité à tous les gens qui se promènent ou qui passent dans le secteur de mettre leurs déchets dans les poubelles au lieu de les jeter par terre ? Pour éviter les squatteurs, il serait également utile de mettre un **panneau d'interdiction de stationner** devant la borne d'incendie dans le virage, accompagné de passages réguliers de la gendarmerie pour verbaliser ceux qui ne respecteraient pas cette interdiction.



Nuisance sonore : Pas de soucis. Quelquefois, il y a des bohémiens qui viennent jouer de la guitare dans la journée, mais qui eux ramassent ce qu'ils amènent.

Fauchage/ ambroisie : Une habitante – qui n'a pas pu venir à notre rencontre pour des raisons professionnelles et qui s'en est excusée – aurait aimé féliciter tous les habitants de Bayolle (haut et bas) pour leur action commune mais non organisée de « Pas d'ambroisie à Bayolle ». Apparemment, cette plante sauvage est régulièrement arrachée par les habitants eux-mêmes. Dans ce contexte, on évoque le **fauchage** qui n'a **pas lieu assez régulièrement** !

Poubelles : **Ramassage** ok en général. Il serait souhaitable qu'il ait lieu **plus souvent pour les poubelles jaunes** (qui ne passe que tous les 15 jours), surtout lorsqu'il y a un jour férié ou des chutes de neige (le ramassage « saute » !).

Salage en hiver : Demande que le salage soit effectué **avant** 10h afin de permettre à l'exploitation agricole de démarrer son activité (de livraison etc.).

Internet : Pas d'ADSL. Internet via Wimifi. Ceci est problématique lorsqu'il y a des pannes (surtout en période de déclarations administratives à faire en ligne pour les exploitations agricoles notamment) car Wimifi n'a pas de service clients en dehors des horaires de bureau de semaine ! Si le service est en panne le vendredi, il faut attendre le lundi pour avoir un technicien. Ce serait bien si la commune pouvait soutenir la **demande prioritaire** pour les hameaux sans ADSL de la **fibre optique** dans le cadre de son installation par la Communauté des communes.

Signalisation : Un certain nombre de motos et quelquefois des quads « s'amuse » à rouler à toute allure sur les chemins de terre autour de l'exploitation avec un risque accru d'accidents (avec des engins agricoles, voire avec les enfants !). Certains se permettent même de rouler entre les arbres de l'exploitation. A noter que leur passage dégrade les chemins notamment celui du crêt. Est-ce qu'il serait possible d'installer au moins des panneaux de **limitation de vitesse** sur ces chemins (voire sur certains chemins d'interdire la circulation sauf aux engins agricoles) ?

Installer si possible un **panneau « Attention aux enfants »** à l'entrée du hameau avec une limitation de vitesse.

Installer si possible un **panneau « Bayolle »** (regroupant Bayolle le Bas et Bayolle le Haut) en bas de la montée de Saint Chamond au carrefour de la Revolanche.

Donner suite à la demande déjà faite auprès de la mairie d'une famille pour un **panneau directionnel** pour indiquer leur numéro de maison (970) vers la droite.

Etat des routes : La route a été faite il y a plus de 30 ans. A l'époque, ils ont utilisé des galets ronds. La **route commence à se dégrader** partout. Elle est fissurée au début du hameau et dans la montée, elle s'affaisse par endroits. Par ex. en hiver, la saleuse ne peut plus déneiger sur toute la largeur de la route parce qu'il commence à y avoir des dénivelés. La route est très fréquentée (livreurs, clients, leurs engins agricoles) et risque d'avoir besoin d'être entièrement refaite d'ici peu de temps si on n'ajoute pas rapidement une **nouvelle couche** sur ce qui existe.

Ramassage scolaire : Pas de demande particulière (1 seul enfant concerné pour une année seulement).

Fosse septique : une habitante a posé la question sur la mise aux normes des fosses septiques. Il semblerait que la réglementation soit trop stricte et que la consigne serait de ne pas faire de lourdes modifications sur les fosses si celles-ci fonctionnent correctement (pas de rejet dans la nature).

La réunion s'est terminée vers 11h.

Bayolle le Haut

Nous avons rencontré les représentants de 3 maisons (6 personnes en tout) sur les 7 maisons que compte le hameau.

Le rendez-vous était donné tout en haut de Bayolle le Haut (à la ferme laitière).

Eclairage : Pas besoin d'un éclairage public, sauf éventuellement un **éclairage à détection (solaire car problème pour amener le courant ?) par la commune** dans le virage avant la montée vers les Pitiot afin de limiter le nombre de squatteurs qui s'y installent souvent la nuit « pour être tranquilles » (voir ci-après problématique des squatteurs).

Squatteurs : Dans le virage avant la montée vers la ferme laitière ainsi que sur le chemin qui mène à la ferme en face de la maison de la Dame du Jarez, il y a souvent des squatteurs, jour et nuit, qui laissent souvent leurs déchets sur place et qui « se servent » en fruits et légumes sans respecter les terrains privés (les panneaux « privé » sont régulièrement enlevés par ces squatteurs). Peut-on éventuellement y **installer des poubelles publiques** afin de donner la possibilité à tous les gens qui se promènent (y compris sur le chemin des crêts qui est un chemin répertorié dans les chemins de randonnée de Saint Paul en Jarez) ou qui passent dans le secteur de mettre leurs déchets dans les poubelles au lieu de les jeter par terre ? Puis demander au **garde champêtre de faire des rondes régulières** afin de rappeler aux gens le respect des terrains privés et les « devoirs civiques » ? Dans ce contexte, les habitants présents souhaitent remercier la gendarmerie d'avoir effectué ces derniers temps des passages réguliers et espère les voir poursuivre cette initiative.

Fauchage/ ambroisie : On a cru comprendre que le nombre de fauchage a été réduit pour des raisons de « biodiversité », mais pour des raisons de visibilité, notamment dans les virages, il serait souhaitable d'avoir des **fauchages plus réguliers** quand même.

Poubelles : Idem que Bayolle le Bas ! **Ramassage des poubelles jaune plus souvent !**

Internet : Idem que Bayolle le Bas !

Signalisation : Installer si possible un **panneau « Attention aux enfants »** à l'entrée du hameau avec une limitation de vitesse (des deux côtés).

Etat des routes : Les habitants ont l'impression que lorsque les routes de campagne sont refaites, on va souvent aux économies alors qu'il vaudrait mieux de la qualité parce que ces routes sont empruntées par de nombreux engins agricoles assez importants ; il faut faire attention au suivi des travaux (notamment au rebouchage des trous par temps de pluie => présence d'eau dans les trous à reboucher qui réduit l'efficacité de l'intervention)!

Néanmoins, ce qui est encore plus important pour les habitants, notamment les exploitants, c'est l'accessibilité, à savoir à certains endroits, il faudrait élargir les routes et les renforcer. Un exemple parmi d'autres est la dernière grange tout en haut de Bayolle le Haut : à cet endroit, il y avait un problème de largeur de route qui a été signalé à la mairie (Monsieur Sagnol et son collègue) et qui est du ressort de la voirie (même un camion de pompier n'aurait pas pu passer en cas d'incendie au-dessus de cette partie de route). Comme il n'y a jamais eu de retour, plusieurs exploitants et le propriétaire de la grange se sont mis ensemble pour remédier au problème cet été. La partie gênante du mur a été fait tombée, un nouveau mur a été construit derrière. Il reste maintenant à rhabiller ce mur des pierres d'origine. Un coup de main de la Mairie serait la bienvenue.



Eau : Il n'y a pas l'eau de la ville à Bayolle le Haut ; chacun a son captage, mais la qualité de l'eau n'est pas assez bonne. **N'y aurait-il pas la possibilité d'amener l'eau de la ville ?** Car le problème des captages est aussi qu'on n'a – a priori – pas le droit d'avoir un seul captage pour plusieurs foyers. Quelles sont les normes à ce niveau-là ? La question de l'accès à l'eau en cas d'incendie a été soulevée.

Ramassage scolaire : Question qui a déjà été posée à plusieurs reprises ; pour l'instant, la mairie a toujours décliné la demande à cause d'une demande pas assez importante (enfants à ramasser pas assez nombreux). Si on pouvait regrouper tous les hameaux autour (Lachal, Revolanche, Barollière, Bayolle, La Rosarie...), on arriverait probablement à un nombre d'enfants assez important en sachant que ce serait pour un **ramassage scolaire d'enfants de primaires avec un accompagnateur/ une accompagnatrice** (comme cela existe à la Terrasse sur Dorlay)...

La réunion s'est terminée vers 12h30 après un petit encas au soleil devant la ferme laitière dont les habitants ont eu la gentillesse d'ajouter des jus à boire aux brioches apportées par les membres du conseil.